



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 136 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 9 avril 2019

Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 9 avril 2019

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Je vous souhaite à tous la bienvenue. Je vous remercie de participer à cette séance d'urgence sur les avis officiels de non-conformité de la Chine sur les exportations de graines de canola canadien.

Ce matin, nous accueillons, à titre personnel, M. William Gerrard, d'Invermorth Ltd., ainsi que M. Mark Kaun, producteur de canola.

Nous recevons également M. Stephen Vandervalk, vice-président pour l'Alberta, de la Western Canadian Wheat Growers Association.

Je vous souhaite la bienvenue à notre comité. Je vous remercie d'être des nôtres.

J'aimerais également signaler aux membres du Comité qu'il se trouve parmi le public une délégation de la Prairie Oat Growers Association. De nombreux membres du conseil d'administration venant de partout dans les Prairies assistent à notre réunion, et nous serions très heureux de discuter avec vous au terme de notre rencontre.

Je remercie les producteurs d'avoine des provinces de l'Ouest de leur présence.

Chers membres, comme vous le savez, il y aura un appel au vote. Nous avons suffisamment de temps pour entendre les déclarations préliminaires et, je l'espère, nous pourrions revenir pour poser des questions.

Monsieur Vandervalk, vous avez jusqu'à six minutes pour faire votre déclaration.

M. Stephen Vandervalk (vice-président, Alberta, Western Canadian Wheat Growers Association): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion d'être parmi vous aujourd'hui.

Je m'appelle Stephen Vandervalk, et je suis un agriculteur de quatrième génération de la région de Fort Macleod dans le sud de l'Alberta. J'ai été agriculteur toute ma vie. Je suis l'ancien président des Producteurs de grains du Canada, et le directeur actuel de la Western Canadian Wheat Growers Association.

La plupart des producteurs de céréales sont des entrepreneurs. Nous avons été heureux lorsque la Commission canadienne du blé a été dissoute, car nous pouvions vendre notre grain de façon concurrentielle sur le marché mondial. Nous avons été heureux lorsque le gouvernement actuel a dit qu'il voulait augmenter les exportations agricoles de 25 % d'ici 2025. Nous avons été heureux lorsque les accords commerciaux de l'AECG et du PTPGP ont été signés.

Cependant, lorsque les céréaliculteurs deviennent des pions politiques innocents dans des événements sur lesquels ils n'ont

aucun contrôle, ils en paient toujours le prix. Je cultive actuellement 4 500 acres de canola. Depuis que la Chine a annoncé au début de mars qu'elle mettrait un terme à l'importation de canola canadien, les prix à terme ont chuté, ce qui m'a coûté 50 000 \$ sur ma récolte précédente, ou ce que j'ai en réserve aujourd'hui. En ce qui concerne la récolte de 2019, je pourrais perdre 100 000 \$ de plus, ou beaucoup plus si la situation se poursuit.

Le pire des scénarios est qu'il n'y aura pas d'offres d'achat pour le canola. Multipliez ce chiffre par 43 000 producteurs canadiens de canola dans l'Ouest canadien, et nous risquons de perdre des milliards de dollars. Oui, permettez-moi de le répéter: nous faisons face à des pertes potentielles de plusieurs milliards de dollars. C'est de l'argent réel provenant des bénéfices nets de tous les céréaliculteurs. Imaginez une perte d'une telle ampleur et ses répercussions pour les concessionnaires de machinerie et de camion, les fournisseurs locaux, les services de soutien et tous les services auxiliaires. Le coût est énorme.

L'apparition de ce problème et ma présence ici ne pourraient pas se produire à un pire moment. En fait, je devrais être à la maison en train de semer. Heureusement, ma famille m'aide à compenser mon absence. La saison est courte, et ce problème pèse lourdement sur tous les céréaliculteurs.

Vous savez déjà que la Chine est le plus important marché final pour le canola canadien, et qu'il représente environ 40 % de tous les produits de canola exportés annuellement. En 2018, les exportations de graines de canola vers la Chine ont généré 2,7 milliards de dollars, selon le Conseil canadien du canola. La culture du canola injecte 26,7 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne.

L'affirmation de la Chine selon laquelle elle n'achète pas notre canola en raison de la présence d'agents pathogènes dangereux est ridicule. Le Canada est reconnu pour cultiver et exporter les meilleurs grains du monde. C'est une question politique, pure et simple, et les problèmes politiques nécessitent des solutions politiques. Si nous devons jouer le jeu de l'inspection des grains, qu'il en soit ainsi, mais en attendant, ce sont les céréaliculteurs canadiens qui paient le prix des échecs politiques.

Je rappelle au Comité que ce n'est pas le seul problème actuel auquel sont confrontés les céréaliculteurs. La liste des enjeux commerciaux importants pour l'industrie céréalière canadienne s'est allongée.

L'Italie n'importe plus le meilleur blé dur canadien du monde en raison des barrières commerciales non tarifaires. Au cours des dernières années, nous y exportions habituellement un million de tonnes d'une valeur de 250 millions de dollars. Le marché du blé dur a été décimé. On ne peut même pas le vendre.

Notre sixième marché en importance, le Pérou, a cessé d'importer du blé canadien, prétendant que nous avons un problème de graines de mauvaises herbes. À plus d'un million de tonnes, cela représente 200 millions de dollars de plus.

Le Vietnam a cessé d'importer du blé canadien, prétendant qu'il contient des graines de chardon. Ce marché s'évaluait à plus de 4 millions de dollars.

L'Inde a appliqué des droits de douane massifs sur nos légumineuses, un marché évalué à plus d'un milliard de dollars.

L'Arabie saoudite n'importe plus notre orge et notre blé, un marché évalué à plus de 4 millions de dollars, en raison d'un différend diplomatique.

Au cas où vous n'auriez pas fait le calcul, cela représente plus de 4,2 milliards de dollars en ventes directes à l'exportation chaque année. Si l'on utilise l'effet multiplicateur de 1,5, cela représente une perte potentielle pour notre économie de 6,3 milliards de dollars.

Les céréaliculteurs ne cherchent pas à obtenir de l'aide financière. Nous cherchons à accroître nos exportations, nos ventes, et nous voulons que les règles du jeu soient équitables. Nous pouvons livrer concurrence à n'importe quel pays dans le monde lorsque nous n'avons pas un bras attaché dans le dos. Des barrières commerciales non tarifaires injustes et des taxes unilatérales, comme la taxe sur le carbone, obligent les céréaliculteurs canadiens à faire face à des situations impossibles. Nous vous demandons de ne pas nous placer dans des situations non concurrentielles.

Les pertes potentielles combinées dues aux pertes à l'exportation vers la Chine, l'Italie, le Pérou, le Vietnam, l'Inde et l'Arabie saoudite sont stupéfiantes. Le Canada peut nourrir le monde, mais cela ne peut se produire si notre gouvernement n'agit pas avec fermeté en notre nom en éliminant les barrières commerciales non tarifaires, en faisant respecter les accords commerciaux existants et en éliminant les obstacles politiques.

Cette semaine, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique a annoncé un financement de 12 millions de dollars à Loblaw's, une des plus grandes entreprises du Canada et appartenant à une des familles canadiennes les plus riches. Franchement, c'est embarrassant et une gifle pour les céréaliculteurs lorsque ce type de choses se produit. Si vous voulez vraiment favoriser l'ingéniosité et une économie propre, il faut soutenir l'agriculture. Il faut nous soutenir non pas en nous faisant la charité, mais en ne mettant pas de freins à la modernisation et aux méthodes de production auxquelles nous travaillons depuis les 20 dernières années. L'agriculture est à la fine pointe de la protection de l'environnement: en séquestrant le carbone par l'ensemencement avec ou sans travail du sol au moyen du GPS et de l'intelligence artificielle, en réduisant au minimum nos intrants et notre empreinte carbone tout en maximisant la production de céréales.

Si vous voulez maximiser efficacement les avantages de l'agriculture canadienne, prenez les mesures nécessaires pour réduire et éliminer les obstacles auxquels les agriculteurs sont confrontés aujourd'hui. Nous planifions nos rotations de culture de façon très scientifique. Des facteurs tels que le type de sol, les marchés, l'historique des cultures sur les parcelles, les engrais et d'autres intrants sont tous utilisés pour déterminer quelle culture nous devrions planter.

• (1105)

C'est ce que nous faisons chaque année, bien avant l'ensemencement du printemps. Maintenant que nous sommes confrontés à une énorme perturbation, cela change tout.

Les agriculteurs sont-ils inquiets? Bien sûr que oui, et à juste titre. Notre avenir dépend de ce qui va arriver. Ces problèmes combinés sont déjà en train de devenir la plus grande crise que nos exploitations agricoles aient jamais connue en 100 ans.

Donnez-nous l'assurance que vous allez résoudre ces problèmes, non pas avec des mots vides, mais avec des actions. Montrez-nous que vous pensez ce que vous dites.

Je vous remercie. Nous attendons vos questions avec impatience.

Le président: Je vous remercie, monsieur Vandervalk.

Monsieur Gerrard, la parole est à vous et vous avez jusqu'à six minutes.

M. William Gerrard (Invernorth Ltd., à titre personnel): Je vous remercie de m'avoir invité à Ottawa aujourd'hui pour m'adresser au Comité sur cette question très importante du commerce du canola avec la Chine.

Je m'appelle Will Gerrard. Je suis un agriculteur de quatrième génération âgé de 35 ans. Mon épouse Jacqueline et moi avons trois jeunes enfants. Nous sommes partenaires dans une ferme familiale située juste au sud du Parc national du Mont-Riding dans l'ouest du Manitoba.

Nous avons essayé de mettre en place une rotation diversifiée des cultures incluant le chanvre, le blé, le canola, le soya, les pois et les graminées. L'invention du canola a donné un énorme coup de pouce aux exploitations agricoles de l'Ouest canadien, surtout dans la région de Parkland, une région fraîche, où je cultive. C'est tout à fait évident si vous traversez ma région en voiture ou en avion l'été, car vous verrez que 50 % des champs sont des cultures de canola jaunes en pleine floraison.

Au cours des 40 dernières années de culture du canola sur notre ferme, cette culture spécialisée de petite superficie a évolué pour devenir la pierre angulaire des profits prévisibles. Bien sûr, comme pour tout ce qui touche l'agriculture, il y a des hauts et des bas. Au cours de ma courte carrière agricole de 17 ans, nous avons vendu du canola pour un prix aussi bas que 6,50 \$ le boisseau et aussi haut que 15 \$ le boisseau. Les rendements ont varié de 20 boisseaux à l'acre, lorsqu'une gelée désastreuse a frappé en août 2014, jusqu'à 70 boisseaux à l'acre, lorsque tout se passe bien pour produire une récolte exceptionnelle.

Avant 2019, trois cultures que nous avons produites ont fait face à d'importants problèmes commerciaux et de commercialisation. En 2017, l'arrivée sur le marché international de chanvre chinois à bas prix a joué un rôle important dans la perte de marchés haut de gamme pour les acheteurs de l'industrie d'exportation et de transformation du chanvre. Cela s'est traduit par une baisse de 20 à 30 % du prix de ce produit, ce qui a rendu sa production non rentable pour nous. Tout le monde connaît l'impact des droits de douane indiens sur les légumineuses, ce qui a entraîné une baisse importante des prix des pois et des lentilles pour les producteurs canadiens. Plus récemment, la chute des prix à terme du soya aux États-Unis, attribuable au fait que la Chine a fait marche arrière dans ses importations de soya américain, a également eu une incidence négative sur les prix du soya pour les producteurs canadiens.

À vrai dire, les pois et le chanvre étaient des cultures de peu d'envergure pour nous, et nous avons été en mesure de transférer des acres vers des cultures commerciales plus importantes comme le soya et le blé. Compte tenu de la récente fermeture du marché chinois pour le canola canadien et de la baisse du prix pour chaque boisseau de canola, je pense parler au nom de mes collègues agriculteurs du Manitoba qui s'inquiètent du fait que nous sommes à court de cultures rentables à cultiver.

La récente chute du prix du canola a causé une perte directe à notre ferme quant aux stocks de canola restants de la récolte 2018, totalisant environ 70 000 \$. Si cette question n'est pas réglée, je crains que les prix continuent de baisser à mesure que les stocks de semences s'accumuleront au Canada. L'an prochain, notre ferme pourrait perdre des centaines de milliers de dollars et cet argent serait perdu à jamais pour l'économie locale. La superficie ensemencée en canola diminuera très certainement ce printemps au fur et à mesure que nous nous tournerons vers des cultures de moindre importance, ce qui fera également baisser le prix de ces produits.

Comme vous pouvez le constater, les effets de l'interdiction du canola canadien en Chine sont nombreux et importants.

Là où je vis dans l'Ouest du Manitoba, la culture du grain représente une grande part de l'activité économique de nos collectivités locales. Certains des grands employeurs de la région sont des concessionnaires de matériel agricole, des détaillants d'intrants agricoles et des sociétés d'achat et de transformation du grain. Des collègues agriculteurs m'ont déjà dit qu'ils songent à annuler des commandes de machines agricoles et à réduire les intrants agricoles pour l'année à venir. Lorsque les profits agricoles sont touchés, il en va de même du bien-être économique de l'ensemble de notre collectivité.

Les agriculteurs s'efforcent constamment de mieux utiliser les intrants. Nous avons investi dans des technologies inventées par des entreprises canadiennes, comme l'épandage de semences et d'engrais de précision et le contrôle par section pour éliminer la surapplication de pesticides et d'engrais. Nous avons pris ces mesures par nécessité pour demeurer concurrentiels sur le marché mondial. Le pire scénario pour nous serait de perdre les marchés mondiaux que nous avons travaillés si fort pour conquérir et conserver.

Je presse les députés de tous les partis de collaborer avec l'industrie et les agriculteurs. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour établir une culture oléagineuse de canola sûre et fiable, et nous ne voulons pas la perdre.

• (1110)

Le président: Je vous remercie, monsieur Gerrard.

Ai-je le consentement du Comité pour que nous entendions le troisième témoin?

Très bien.

Monsieur Kaun, vous avez jusqu'à six minutes.

M. Mark Kaun (producteur de canola, à titre personnel): Merci.

Je m'appelle Mark Kaun. Je suis un agriculteur de troisième génération sur les terres que je possède. Je produis du blé, de l'orge, des pois et du canola, en procédant à une rotation des cultures et en misant sur les meilleures pratiques agronomiques afin de minimiser les risques de maladies et de maximiser le rendement.

Je pratique l'agriculture de précision GPS au moyen de la technologie à débit variable pour les semences et les engrais, le contrôle par section de l'application d'herbicide pour maximiser mon

retour sur investissement et minimiser les impacts environnementaux. Les données sur le rendement sont recueillies numériquement au moment de la récolte afin d'établir des cartes de fertilité pour l'ensemencement de l'année suivante et des cartes des taux variables de fertilité.

Nous pratiquons le travail minimum du sol depuis plus de 30 ans.

Dans le cadre de nos activités, nous faisons appel à des consultants en agronomie, fertilité et commercialisation des céréales.

Toutes les semences sont traitées contre les pathogènes du sol. Dans le cas des graines de canola, nous utilisons une génétique à jour avec une résistance à la jambe noire et à l'hernie du canola.

Je suis diplômé du Olds College en production végétale. J'en suis actuellement à mon deuxième mandat au conseil d'administration de ce collège.

J'ai un permis environnemental de l'Alberta pour appliquer des herbicides agricoles et traiter les semences. J'ai plus de 40 ans d'expérience dans la production de semences de blé, d'orge, de pois et de canola. J'étais un nettoyeur et un classificateur de semences autorisé par l'ACIA et par l'Institut canadien des semences.

Aujourd'hui, je me retrouve avec 500 tonnes métriques de récolte de 2018 sur ma ferme, dont le prix n'a pas été fixé. Ma production de 2018 était d'un peu plus de 600 tonnes métriques. Mes 100 premières tonnes métriques ont fait l'objet d'un contrat pendant l'été et ont été vendues et livrées en novembre au prix de 11,30 \$. La première semaine de février, les prix étaient d'environ 11 \$, et je me préparais à vendre le reste de ma récolte. Dix jours plus tard, cette récolte valait 1 \$ de moins le boisseau, cela représentait, au minimum, une perte de 25 000 \$.

Le fait de changer les plans de culture ne permet pas vraiment de maintenir les meilleures pratiques agronomiques pour ce printemps. Des semences de canola ont été achetées. J'en ai 50 dans l'entrepôt à 600 \$ le sac. L'engrais a été acheté et réservé. Il est difficile de passer à d'autres cultures, parce que les semences de céréales sont rares en Alberta. Il sera difficile d'entreposer la récolte de l'an dernier. Une partie du canola est toujours vert et risque de chauffer dans les bacs. J'aimerais m'en débarrasser le plus tôt possible. Je n'ai pas la place nécessaire pour entreposer deux années de production dans mes installations. Tous les agriculteurs ont besoin de liquidités.

La modification des plans d'ensemencement a des répercussions pour les détaillants de semences. Les achats de semences se font en janvier et en février et la livraison se fait en mai. Je n'aimerais pas téléphoner à mon fournisseur pour lui dire que je n'ai pas besoin de ces 25 000 \$ de semences, parce qu'il ne saurait pas quoi en faire. Imaginez si 15 autres fermiers l'appellent pour annuler leur commande.

En tant que producteur canadien, je suis fier de fabriquer des produits sûrs et non contaminés pour l'exportation dans le monde entier. Je n'ai jamais eu de problème de contamination avec aucun de mes produits. Je n'ai jamais été refusé par un élévateur à grains.

Des facteurs inconnus tels que la situation avec la Chine ne sont pas prévisibles et causent de grandes perturbations dans nos activités, ce qui se répercute sur notre production future et nos finances. Si je faisais face à un problème de grêle, j'aurais une assurance pour cela. Mais si mon canola n'a pas pu être transporté ou livré, je n'ai pas d'assurance.

Il faut améliorer la diversification de nos marchés. L'intervention du gouvernement est nécessaire, et il faut exercer des pressions avec plus de vigueur.

Si le canola canadien est contaminé, il l'est par la politique et la bureaucratie. Notre canola ne contient pas d'agent pathogène ou de graines de mauvaises herbes.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

• (1115)

Le président: Merci, monsieur Kaun.

Je pense que nous serons de retour aux environs de midi, après le vote. Je propose que nous procédions à une série de questions avec ce groupe de témoins, et comme j'ose espérer qu'il n'y aura pas d'autres interruptions, nous pourrions passer à l'autre groupe. Cela pourrait prendre du temps.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Proposez-vous de prolonger la séance d'une demi-heure pour pouvoir entendre tous les témoins?

Le président: Il semble que certains membres ne puissent pas rester plus longtemps. Ils sont attendus à d'autres réunions.

Je peux vérifier de nouveau, mais c'est ce que...

M. Randy Hoback: Nous pouvons rester.

Le président: Nous allons alors devoir...

M. Randy Hoback: Ils ont parcouru une grande distance pour témoigner devant le Comité.

Le président: Je suis tout à fait d'accord.

Encore une fois, je dois obtenir le consentement de l'ensemble du Comité.

Je sais que des membres ont déjà des réunions de prévues.

Je peux vérifier, mais c'est ce que m'ont dit certains d'entre eux.

Nous reviendrons bientôt, et nous aurons une série de questions.

• (1115)

(Pause)

• (1200)

Le président: Il vaudrait mieux commencer.

Continuons avec notre groupe de témoins et passons directement aux questions.

Nous allons céder la parole à monsieur Dreeshen. Vous avez six minutes.

Ou plutôt, je suis désolé, monsieur Berthold.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): J'ai une brève question pour M. Vandervalk.

[Français]

Juste avant, j'aimerais dire quelque chose.

Monsieur le président, je suis vraiment déçu. Encore une fois, la Chambre a refusé ce matin de tenir un débat d'urgence sur le dossier du canola. Nous pensons que tous les parlementaires devraient s'impliquer dans ce dossier et avoir la chance de parler des préoccupations des gens qu'ils représentent. Je tenais juste à signaler ma déception.

Monsieur Vandervalk, vous avez dit clairement ce matin que cette crise est politique, selon vous. Sur quoi vous basez-vous pour dire que les problèmes liés à la crise actuelle sont politiques?

[Traduction]

M. Stephen Vandervalk: C'est une question difficile parce qu'on peut se demander ce qui serait arrivé si une dirigeante en particulier avait été avertie et n'avait pas été placée en détention. Cela fait peut-être partie de ce qui se passe. Mais ce ne sont que des hypothèses, c'est donc difficile à dire.

Nous savons que la Chine a déjà agi ainsi par le passé, mais il faut aller au fond des choses. Il faut les rencontrer en personne pour découvrir quelle est leur excuse et leur faire savoir que c'est faux. Le problème est qu'on ne dialogue pas avec eux, d'après ce que je comprends. Est-ce en raison des relations entre nos deux gouvernements? Je ne le sais pas. Je n'ai pas la réponse à cette question. C'est pourquoi nous sommes ici et c'est à vous de faire ce travail. Le nôtre est de cultiver et le vôtre est de veiller à ce que nous ayons des débouchés. Du moins, c'est ce que nous pensons.

J'espère que le Canada fera tout ce qui doit être fait pour réparer les ponts. Nous devons le faire le plus rapidement possible. Le temps est presque écoulé. Dans trois semaines, il sera trop tard.

[Français]

M. Luc Berthold: Une chose est certaine, monsieur Vandervalk, c'est qu'il y a un problème.

Il y a plus de huit jours maintenant, on a envoyé une demande pour avoir cette rencontre technique. Je ne sais pas si on l'a envoyée par bateau, mais on n'a toujours pas eu de réponse huit jours après. Cela illustre à quel point les relations sont difficiles entre les deux pays.

Je vais céder la parole à mon collègue M. Dreeshen. Il a aussi des choses importantes à dire sur cette question, monsieur le président.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Monsieur le président, je comprends très bien ce que dit M. Vandervalk. Il a plus ou moins été dit que le gouvernement est en mode de gestion de crise. Malheureusement, la crise porte sur le sort des producteurs de canola de l'Ouest canadien.

Nous avons obtenu de l'information de la part de l'ACIA. Nous avons dû nous tourner vers le comité du commerce — et non pas celui de l'agriculture — afin de parler aux ministres à ce sujet et de parler à certains de nos représentants commerciaux. Nous avons également entendu des groupes nationaux de producteurs. Il s'agit maintenant de parler aux agriculteurs qui sont touchés, c'est-à-dire à ceux qui seront dans les champs pour semer les graines.

Monsieur Kaun, très peu de personnes comprennent le secteur des semences et tout ce qui y est associé, comme l'assurance, les inspections et tous les éléments connexes. Lorsque vous constatez que des semences devront être conservées pour une autre année, vous savez très bien que cela occasionne d'autres problèmes.

Pourriez-vous nous en parler un peu?

M. Mark Kaun: Dans mon cas, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, les semences sont commandées au début de l'année. Il faut procéder ainsi parce que certaines années il y a des pénuries. Le fait de conserver des semences peut se traduire par une diminution du taux de germination. Très souvent, les semences sont déjà traitées. Et comme je l'ai aussi mentionné, les graines de canola coûtent entre 600 et 700 \$ le sac, ce qui représente un gros investissement à avoir sur les tablettes. Pour un détaillant de semences, le fait de garder son stock année après année n'est pas une mince affaire.

Cette année, en raison d'un mauvais automne, d'autres cultures de semences vers lesquelles nous aurions pu nous tourner ne sont pratiquement pas possibles en raison d'une mauvaise germination et d'autres problèmes de ce genre. Il n'y a pas de problème si un ou deux agriculteurs changent d'avis dans une région, mais si tout d'un coup l'ensemble de la province décide de ne pas semer de canola, cela mène à une pénurie de semences de céréales, de pois ou d'autres types de cultures. Il est coûteux de conserver des stocks de semences année après année.

Il est aussi très difficile d'assurer la rotation, parce que s'il n'y a pas de semences, on ne peut pas cultiver. J'ai 50 sacs de canola à 600 ou 700 \$ le sac dans mon entrepôt et j'aimerais bien m'en servir. Je ne voudrais pas passer à une autre culture parce que le changement entraîne aussi des coûts.

• (1205)

M. Earl Dreeshen: Une partie du problème découle du fait que nous sommes laissés sur la touche en ce qui concerne les discussions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Bien sûr, s'il est vrai qu'il se passe quelque chose entre ces deux pays et que nous sommes laissés de côté parce que nous avons choisi d'être agressifs avec eux, quelle est la probabilité que nous obtenions leur coopération à mesure que nous prenons de l'expansion grâce aux accords commerciaux?

Stephen, pourriez-vous nous en parler?

Le président: Vous devriez être très bref, car il ne vous reste que 10 secondes.

M. Stephen Vandervalk: D'accord.

C'est une énorme préoccupation parce que si demain il y a un nouvel accord entre la Chine et les États-Unis, il pourrait recevoir 25 % du marché du canola. Il pourrait importer du soya ou d'autres produits parce qu'ils sont facilement interchangeables. Nous sommes grandement préoccupés par la possibilité d'être exclus à cause de quelque chose qui n'a rien à voir avec nous. S'ils ont une nouvelle entente avec les États-Unis, nous pourrions rester sur la touche et ne pas être en mesure de vendre notre canola.

Le président: Merci, monsieur Vandervalk

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus à Ottawa.

Nous avons eu l'occasion d'entendre vos associations la semaine dernière, et l'un des points soulevés était de porter à un million de dollars le montant des paiements anticipés. Est-ce quelque chose que vous trouveriez utile? Est-ce que cela aiderait du point de vue de la trésorerie?

Je vais commencer par monsieur Vandervalk.

M. Stephen Vandervalk: Je ne suis pas sûr de vouloir creuser un trou plus profond et m'endetter davantage. Oui, j'imagine que cela aide pour la trésorerie, mais est-ce la réponse? Si vous n'avez pas assez d'argent pour investir dans votre récolte, vous vous endettez davantage et on vous permet de le faire. Même si c'est sans intérêt, hypothétiquement, ce n'est pas du tout une solution à long terme. En fait, cela pourrait même aggraver le problème.

C'est peut-être la solution facile et à court terme pour que tout le monde se sente bien, mais je ne pense pas que ce soit une solution à

long terme, à moins que l'argent ne soit pas remboursé. De toute évidence, cela n'arrivera pas.

Il s'agit d'une solution à court terme, pas à long terme.

M. Francis Drouin: C'est juste. Je pense que c'est l'objectif. C'était pour aider à atténuer certaines des pressions sur les coûts.

M. Stephen Vandervalk: Si les marchés ne sont pas là, tout ce que vous avez fait, c'est d'assumer plus de dettes que vous ne pouvez rembourser.

M. Francis Drouin: Monsieur Kaun, avez-vous des commentaires?

M. Mark Kaun: Oui, à mon avis, c'est juste un pansement. Comme Stephen l'a dit, on se creuse un trou plus profond. Ce n'est rien que je ferais parce que j'essaie de rester aussi loin que possible des dettes.

Je pense que si cela dure encore longtemps, je vais aller droit au but et encaisser mes pertes. Cela aura une incidence sur ce que j'achèterai, ou n'achèterai pas, l'année prochaine.

À l'heure actuelle, si je passe à travers cette année, je doute de voir quoi que ce soit dans le noir. Lorsqu'on m'enlève 10 % du prix du canola, c'est la crème de la crème, et c'est ce dont je dois parfois vivre. C'est une sorte de double négatif: j'ai 25 000 \$ de semences à payer et j'ai 25 000 \$ de moins pour le faire. Quand je suis allé à l'école, cela donnait 50 000 \$. Je suis essentiellement un petit agriculteur, donc non, ce n'est pas la façon dont je voudrais procéder.

• (1210)

M. Francis Drouin: D'accord.

Monsieur Gerrard.

M. William Gerrard: Oui, je me fais l'écho de ce que les autres témoins ont dit.

Personnellement, je n'utiliserais pas cet argent, du moins pas cette année. Je suppose que ce serait peut-être une autre histoire si, plus tard, nous perdions de l'argent, mais je ne pense pas que c'est une situation dans laquelle nous voulons nous mettre. Je pense que nous voulons nous concentrer davantage sur la reprise du commerce et sur l'acheminement des produits ailleurs s'il le faut. Nous avons besoin d'un prix mondial équitable qui soit reflété ici, dans l'Ouest canadien, pour que nous puissions être rentables.

Je pense que s'il y a moyen de donner quelque chose aux agriculteurs sur le plan financier, c'est par l'entremise du programme Agri-stabilité.

M. Stephen Vandervalk: Si vous me permettez d'ajouter un commentaire à ce sujet, je pense que les chiffres accusent parfois un peu de retard. Je vais vous donner un bref exemple. Nous avons probablement environ 600 000 boisseaux d'entreposage à la ferme, multipliés par 2 \$ le boisseau; cela peut même atteindre 700 000 boisseaux, alors disons 1,4 million de dollars en entreposage de céréales. Ce ne sont que des bacs.

Si nous reportons la moitié de la récolte, où trouvez-vous 700 000 \$ pour acheter de nouveaux bacs?

Il s'agit d'environ 300 \$ d'intrants sur 4 500 acres de canola. Ce sont 1,3 million de dollars d'intrants qui ne sont pas injectés dans l'économie. C'est seulement sur ma ferme, ce qui vous donne quelques exemples de chiffres.

M. Francis Drouin: Je comprends que, de toute évidence, la solution ultime, la solution parfaite, est d'amener la Chine à acheter de nouveau du canola. Personne autour de cette table ne le conteste, mais si cela ne se produit pas... À court terme, je sais que le Conseil canadien du canola demandait de faire passer la norme sur le biodiesel de 2 % à 5 % afin de générer une demande locale accrue.

Est-ce quelque chose que vous considérez comme un pas dans la bonne direction?

M. William Gerrard: Je ne connais pas assez bien les chiffres pour savoir combien de canola cela représente. J'ai l'impression que cela ne changerait pas grand-chose. Cela ne peut pas faire de mal, je suppose, d'en utiliser plus dans le biodiesel. Encore une fois, il faudra probablement l'aide du gouvernement pour que cela fonctionne, mais je ne saurais pas vraiment si cela ferait une grande différence pour nous.

M. Stephen Vandervalk: Je pense que c'est bien que ce genre de choses soient axées sur le marché et non sur le gouvernement. En fin de compte, nous voulons que les choses soient axées sur le marché, alors je m'inquiète seulement des conséquences que cela pourrait avoir plus tard, mais oui, cela accroîtrait la demande. Cela ne fait aucun doute. C'est bien que les choses soient axées sur le marché.

M. Francis Drouin: Monsieur Kaun, avez-vous des commentaires?

M. Mark Kaun: Oui, chaque petit geste est utile, mais comme je viens d'une province pétrolière, je ne pense pas que mes homologues du secteur pétrolier vont appuyer cela non plus.

Le vrai problème, c'est qu'il faut que le canola se vende et qu'on arrête de tourner autour du pot. Nous avons besoin que notre gouvernement actuel prête attention à ce qui se passe dans ce dossier. C'est un problème, et c'est vraiment préoccupant pour notre secteur. Le manque d'intérêt et le manque de...

M. Francis Drouin: Je suis désolé, mais pourquoi parlez-vous de manque d'intérêt? Je vous pose la question, parce qu'ils ont rencontré...

Le président: Je suis désolé, je dois vous interrompre maintenant. Votre temps est écoulé.

La parole est à monsieur MacGregor. Vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins de comparaître devant notre comité aujourd'hui.

Je pense que le niveau d'inquiétude des gens est très évident dans vos déclarations liminaires, et j'espère que nous, parlementaires, trouverons un moyen d'amener ce débat à la Chambre des communes. Nous avons beaucoup de députés qui représentent des régions productrices de canola. Je ne suis pas l'un d'entre eux, mais je pense que, en tant que représentants élus de la population du Canada, surtout dans les régions productrices de canola, nous devons être en mesure de concentrer notre attention sur le sujet.

J'ai siégé au Comité du commerce international la semaine dernière lorsque nous avons entendu les témoignages du ministre Carr et de la ministre Bibeau. Tous deux ont parlé des efforts déployés par le gouvernement du Canada, des groupes de travail qui ont été formés et de la nécessité d'envoyer une délégation de haut niveau en Chine.

Je veux savoir, compte tenu de ce que vous avez vu de la part du gouvernement du Canada... Je conviens que nous avons besoin d'une approche de type Équipe Canada, où nous ne faisons pas de cette

question une question partisane et où nous travaillons tous ensemble en raison de l'importance de cette culture. C'est l'une de nos exportations agricoles phares, mais en faisons-nous assez?

J'aimerais que vous me parliez tous les trois de vos idées, parce que vous êtes des producteurs, et c'est l'occasion pour vous de témoigner sur ce que vous aimeriez qu'on fasse de plus. J'ai entendu dans votre déclaration liminaire qu'une pression plus forte est nécessaire. Combien de temps devons-nous attendre que la Chine accepte d'accueillir cette délégation de haut niveau avant d'en arriver au point où nous aurons perdu la face? De plus, lorsqu'on pense à la taille du marché chinois, sommes-nous parfois aveuglés par cela, en oubliant la façon avec laquelle les Chinois ont traité d'autres pays par le passé lorsque leur fierté nationale a été menacée? Ils ont déjà été très durs avec d'autres pays dans des dossiers qui n'avaient rien à voir les uns avec les autres, et c'est ce que nous subissons aujourd'hui.

En faisons-nous assez? Combien de temps devrions-nous attendre avant de nous pencher sur d'autres questions comme le fait que nous avons un déficit commercial de 40 milliards de dollars avec la Chine? J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

● (1215)

M. William Gerrard: Je vais commencer.

Je pense que c'est difficile avec la Chine. Je ne prétendrai pas être un expert du commerce international ou des négociations, mais je pense qu'il nous faudra peut-être leur envoyer un quelconque message. Voilà ce que je pense. Je ne sais pas. S'ils ne veulent pas accepter notre produit, c'est un problème. Nous devons trouver un autre marché ou une façon de retourner là-bas. Comme je l'ai dit, je ne pense pas vraiment être en mesure de dire comment on peut y arriver, mais cela serait bien que quelque chose soit fait.

M. Mark Kaun: Comme je l'ai déjà dit, je pense qu'il est temps de commencer à jouer dur. Il y a un tas d'importations en provenance de Chine qui arrivent au pays. Peut-être que certains de leurs navires devraient également attendre au quai pendant que nous décidons de les décharger. Nous pouvons être deux à jouer ce jeu. Je ne pense pas que la façon actuelle de gérer la situation nous mène vraiment quelque part, alors que faisons-nous maintenant?

M. Stephen Vandervalk: Je peux parler en tant qu'agriculteur; c'est mon expertise. Je ne suis ni avocat spécialisé dans le commerce international, ni politicien. Il semble qu'ils aient plus à perdre que nous si nous avons un déficit commercial.

Pour ce qui est d'exercer plus de pression sur eux, je ne sais pas quelle est la réponse à cette question. Nous comptons sur vous pour y répondre. Il me semble que ce que nous faisons ne fonctionne pas. Il faut probablement commencer par le fait qu'ils n'envisagent même pas l'idée d'accueillir une délégation. Pourquoi? La relation s'est-elle rompue à ce point ou cela fait-il simplement partie de leur tactique de négociation? Nous savons tous qu'ils l'ont déjà fait.

En fin de compte, en tant qu'expert en agriculture, je peux dire que nous avons simplement besoin que ce problème soit réglé. Il faut trouver une solution. C'est votre travail, non? Je sais que ce n'est pas facile. Ce n'est pas facile de dire: « Exercez plus de pression. » Je comprends cela. Ce n'est pas si simple, mais il doit y avoir des moyens de régler le problème. Cela s'est déjà produit. Nous devons savoir quelle est la solution; il faut simplement la trouver. Cela ne peut pas être dans un an. Je comprends que cela ne se fera pas la semaine prochaine, mais...

M. Alistair MacGregor: Par rapport à notre conversation sur la diversification des marchés, je mentionnerai que le Conseil canadien du canola, dans son rapport de 2018, indiquait qu'il voulait accroître notre capacité de transformation de l'huile à 14 millions de tonnes métriques. Bien sûr, il y a une grande différence de valeur entre l'huile et les semences. Croyez-vous que nous devons porter plus d'attention à l'augmentation de notre capacité de raffinage? Il est difficile de présenter le même genre d'arguments quant aux préoccupations phytosanitaires de l'huile.

M. Mark Kaun: Je suis d'accord avec cela.

Je transporte moi-même mon canola vers une usine de trituration. Ainsi, je n'ai pas besoin d'attendre que le train se présente aux silos élévateurs. Environ 10 jours après avoir signé un contrat, je commence le transport. Ils me disent à quel jour et quelle heure je dois être là.

Lorsque je faisais affaire avec les autres terminaux intérieurs, le manque d'espace ou de wagons créait des ennuis. Il y a deux ou trois ans, je me souviens d'avoir signé un contrat en février et de n'avoir pu transporter le canola qu'en mai, alors que j'aurais dû être en train de semer. Les usines de trituration sont les utilisateurs finaux. Elles ont besoin du produit. Chez moi, si je veux vendre mon canola, je sais quelle installation je vais appeler.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Kaun.

C'est tout le temps que nous avons pour ce groupe. Messieurs Vandervalk, Kaun et Gerrard, je veux vous remercier d'avoir trouvé le temps d'être venus nous dire comment cela se passe à la ferme.

Ce sera tout. Nous allons suspendre pendant deux minutes pour faire venir les autres témoins, puis nous allons...

Monsieur Berthold.

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le président, je veux simplement poser la question une dernière fois. Je pense que les gens ont eu le temps de consulter leur agenda. Je veux leur demander s'il est possible de prolonger la réunion de 30 minutes. De cette façon, chacun des deux groupes pourrait disposer de 15 minutes supplémentaires.

Le président: On m'a dit qu'il y avait d'autres réunions.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Moi, je ne peux pas.

[Traduction]

M. Randy Hoback: Ils ont pris l'avion pour venir ici. Pouvez-vous changer l'horaire?

M. Luc Berthold: Je ne voulais pas déposer une motion pour demander...

M. Randy Hoback: Nous allons à la période des questions. Vraiment...

Le président: Monsieur Hoback, s'il vous plaît.

Monsieur Berthold.

M. Luc Berthold: Je ne voulais pas présenter une motion. Je voulais que ce soit un amendement favorable pour prolonger la séance. Je viens d'entendre que les libéraux ne l'accepteront pas.

Le président: Oui. Il faut que tout le monde soit d'accord.

Nous allons suspendre et revenir. Merci.

• (1220)

_____ (Pause) _____

• (1225)

Le président: Nous allons commencer à entendre notre deuxième groupe de témoins.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui pendant cette deuxième heure.

[Français]

Nous recevons MM. Pierre Murray et William Van Tassel, respectivement président et vice-président des Producteurs de grains du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Je vous souhaite la bienvenue à notre réunion de ce matin.

[Traduction]

Aussi, à titre personnel, nous recevons Mme Mehgin Reynolds, agricultrice, LPG Farms. Merci d'être ici.

De plus, par vidéoconférence, nous recevons Terry Youzwa, producteur de canola.

M. Terry Youzwa (producteur de canola, à titre personnel): Oui, c'est exact.

Le président: Vous êtes de Nipawin en Saskatchewan.

Nous allons commencer.

[Français]

Les représentants des Producteurs de grains du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont six minutes pour faire leur présentation.

M. Pierre Murray (président, Producteurs de grains du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à titre personnel): Bonjour.

Je suis un producteur de céréales du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 1987.

C'est avec plaisir que nous avons accepté l'invitation à témoigner au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

En tant que producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et que producteurs de canola, nous sommes directement touchés par la crise du canola.

Les premières rumeurs quant au rejet d'un navire de canola en Chine ont commencé à la mi-février 2019, suivies de la confirmation par les autorités chinoises, le 1^{er} mars. Les répercussions sur les contrats à terme du canola, et donc sur le prix du canola, se voient très bien.

Durant la semaine du 4 au 8 février 2019, le prix du canola de mai était stable, autour de 492 \$ la tonne. La chute boursière a commencé pendant la première semaine d'avril. Le contrat de mai a clôturé à 457 \$ la tonne, en moyenne. On parle donc d'une chute des prix de 35 \$ la tonne en l'espace de deux mois, soit une perte de plus de 7 % à cause de la fermeture du marché chinois.

Certes, le canola du Québec n'est pas destiné à l'exportation. Il est principalement utilisé localement par l'usine de trituration de Bécancour, mais la structure des prix locaux suit l'évolution de contrats à terme boursiers. Par conséquent, les producteurs québécois de canola sont touchés de plein fouet par la chute des prix.

Au-delà des prix et des pertes boursières qui sont quantifiables, il faut ajouter toute l'incertitude entourant l'accès au marché chinois. En effet, la Chine est un débouché majeur pour le soya du Québec, aussi bien OGM que non-OGM. Malgré la déclaration indiquant que le conflit avec la Chine se limite au canola, il est indéniable que le négoce des grains est affecté par cette perception du risque qui plane au-dessus des relations commerciales entre le Canada et la Chine.

Les marchés n'aiment pas l'incertitude. On entend de diverses sources que le négoce du soya est au ralenti au Québec, ce qui pourrait se traduire par une hausse substantielle des stocks en fin de saison. Il faut souligner que les producteurs de canola du Québec sont aussi d'importants producteurs de soya.

Par ailleurs, il y a d'autres dommages collatéraux qui se profilent à l'horizon. Le président de la compagnie Richardson International estime que la superficie de canola dans l'Ouest canadien pourrait diminuer de 10 % cette année. Cela voudrait dire que plus de 900 000 hectares normalement réservés au canola seraient ensemencés d'autres grains, principalement des grains céréaliers. Il pourrait donc y avoir un surplus de la production céréalière de l'Ouest canadien en 2019-2020, ce qui se traduirait par une baisse des prix des céréales au Québec, puisque nous fonctionnons dans un libre marché des grains à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Comme mentionné précédemment, il faut considérer le problème du canola comme une autre couche de problèmes qui touchent négativement les producteurs de canola du Québec.

Merci beaucoup.

M. William Van Tassel (vice-président, Producteurs de grains du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à titre personnel): Je m'appelle William Van Tassel. Je produis du canola depuis 1988 au Lac-Saint-Jean.

L'impact sur les marchés ne révèle qu'un aspect du problème. Ce qui nuit aux producteurs québécois concerne aussi le soutien accordé aux compétiteurs, notamment les États-Unis. Ce soutien, qui vise à stabiliser les revenus des producteurs de grains des États-Unis ou à pallier les effets des conflits commerciaux ou les politiques économiques et commerciales discriminatoires, crée un désavantage concurrentiel important.

Dans le cas du canola, le programme américain PLC a versé entre 90 et 125 \$ canadiens de l'hectare durant les années 2016 et 2017.

En ce qui concerne le porc, les producteurs du Québec recevront, très principalement du gouvernement canadien, un soutien du programme Agri-investissement, qui représente moins de 10 \$ de l'hectare, soit 1 % des ventes nettes admissibles.

Il ne faut pas minimiser le programme d'assurance-récolte aux États-Unis, qui est très généreux dans ce pays pour ce qui est du canola. L'intervention moyenne nette de prime est de l'ordre de 35 à 40 \$ canadiens de l'hectare au cours des années 2016 à 2018. Cette intervention est plutôt de l'ordre de 8 \$ de l'hectare au Québec et, on peut le dire, au Canada aussi.

Dans le cas du soya, les programmes américains de base, l'ARC et le PLC, prévoient verser entre 800 et 900 millions de dollars par année, sur une superficie totale de l'ordre de 34 millions d'hectares. Cela représente un montant de l'ordre de 20 à 26 \$ canadiens de l'hectare. Dans le contexte du conflit commercial avec la Chine, le gouvernement américain versera en plus, au cours des années 2018 et 2019, près de 9 milliards de dollars canadiens pour la production du soya, soit un montant supplémentaire de près de 269 \$ canadiens de l'hectare. Les montants versés au Québec — et normalement au

Canada —, dans le cadre du programme Agri-investissement sont de l'ordre de 10 à 12 \$ de l'hectare pour le soya.

À cela vient s'ajouter le conflit commercial entre les États-Unis et le Canada sur la question des tarifs sur l'acier et l'aluminium. Selon l'industrie, ce conflit commercial ajoutera 6 % à la valeur de la machinerie et des pièces. Vu que les coûts d'amortissement pour le canola sont de l'ordre de 125 \$ de l'hectare et, pour le soya, de 165 \$ de l'hectare, on parle ici de coûts annuels supplémentaires respectifs de 7 et de 10 \$ de l'hectare.

En conclusion, le conflit commercial avec la Chine concernant le canola a des répercussions majeures sur la production et les revenus, et ces répercussions pourraient perdurer. Toutefois, elles doivent être mises en perspective relativement à l'ensemble des conflits commerciaux qui ont cours et qui affectent les producteurs de grains du Québec et du Canada, notamment les producteurs de canola. Nous constatons que le filet de sécurité en place au Canada pour faire face à ces crises est insuffisant et menace la pérennité des fermes. Le gouvernement du Canada doit se doter, dans les meilleurs délais, d'une politique de gestion des risques des entreprises agricoles à la mesure des conflits commerciaux, des politiques de subvention des pays compétiteurs et des restrictions d'accès aux marchés qui sont le lot de tous les jours des producteurs de grains.

• (1230)

Le président: Merci, monsieur Van Tassel. Votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Madame Mehgin Reynolds, c'est à vous, et vous avez six minutes.

Mme Mehgin Reynolds (agricultrice, LPG Farms, à titre personnel): J'aimerais commencer par remercier le Comité permanent de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Je suis une productrice de grains du Sud-Ouest de la Saskatchewan qui, comme beaucoup d'autres producteurs au Canada, s'inquiète beaucoup des avis de non-conformité reçus de la Chine concernant nos exportations de semences de canola. Je suis certaine que vous savez déjà que la Chine est le plus grand marché pour le canola canadien, représentant environ 40 % de tout le canola cultivé au Canada.

En 2018, les exportations de semences de canola vers la Chine ont rapporté 2,7 milliards de dollars, et d'après le Conseil canadien du canola, la culture du canola canadien injecte 26,7 milliards de dollars annuellement dans l'économie canadienne.

Le canola est une culture très importante pour les producteurs qui en font pousser. Traditionnellement, il a été l'un des principaux produits de base servant à générer des revenus pour nos activités. Le canola est souvent une partie cruciale de notre rotation de cultures, permettant aux producteurs de diversifier leurs cultures qui ne rapportent pas autant de revenus et d'utiliser des pratiques agricoles plus durables. À ma ferme, nous faisons la rotation entre les céréales, les oléagineux et les légumineuses. Par exemple, une rotation de cultures de quatre ans comprendrait les lentilles, l'orge, le canola et le blé dur.

Les agriculteurs sont résilients. On dit souvent que nous sommes d'éternels optimistes. Nous avons travaillé très fort pour tirer notre épingle du jeu. Nous avons travaillé fort pour trouver des façons d'atténuer les risques auxquels nous faisons face quotidiennement. Nous faisons pousser diverses cultures non seulement pour être plus durables, mais aussi pour gérer le risque qui vient avec la dépendance envers un marché mondial pour vendre nos produits.

Si le canola était le seul produit que nous cultivons et qui faisait actuellement face à un obstacle commercial — et je suis désolée, mais je ne crois pas du tout que la situation ait quoi que ce soit à voir avec la science; il s'agit de représailles politiques —, nous pourrions nous replier et subir deux ans de prix plus bas. L'inquiétante réalité, c'est que presque chaque culture cultivée au Canada fait présentement face à un obstacle commercial ou un autre.

L'Italie a bloqué notre blé durum. L'Inde a appliqué de lourds tarifs sur les légumineuses canadiennes, ayant pour effet de fermer leurs frontières à notre produit. L'Arabie saoudite a annulé ses importations de grains, ce qui a touché environ 122 000 tonnes d'orge fourragère. La Chine rejette maintenant nos semences de canola. Ajoutons à cela la taxe sur le carbone et les régions qui se dirigent vers leur troisième année de météo difficile, que ce soit des sécheresses extrêmes ou des excès d'humidité. C'est la tempête du siècle qui se prépare.

D'après le recensement de l'agriculture de 2016 produit par Statistique Canada, il y a un peu plus de 107 000 fermes dans l'Ouest du Canada. Ces fermes représentent environ 85 % de la surface cultivée au Canada, et près de 97 % de ces fermes sont des entreprises familiales. L'agriculture et la production agricole sont très importantes pour l'économie canadienne, à tel point que le récent rapport Barton a placé l'agriculture dans le groupe des six moteurs principaux de l'économie canadienne de l'avenir.

Cette information a été utilisée pour fixer des cibles ambitieuses sur la scène nationale et internationale d'ici 2025. Je vous demande donc comment nous pourrions maintenant, en agriculture, garder tout espoir d'atteindre ces cibles alors que nous n'avons pas de bonnes ententes ou relations commerciales bilatérales ou de respect sur la plateforme commerciale mondiale dont dépend notre pays?

La situation peut se régler de différentes façons. Je pense qu'on peut dire qu'il y aura des changements de dernière minute au nombre d'acres de canola semé. Il y a quelques jours, j'étais à côté d'un agriculteur à la coopérative locale et je l'ai entendu annuler une partie de sa commande de semences de canola pour retirer 160 acres de sa rotation de canola. Il va quand même semer ces 160 acres, mais quelle culture sera la valeur la plus sûre? S'il veut respecter sa rotation d'oléagineux, ce sera probablement du lin ou de la moutarde qu'il sèmera. Ce sont des marchés plus spécialisés, et il se pourrait que les prix des contrats baissent avec l'augmentation de l'offre. Il se pourrait aussi que d'autres marchés finaux utilisent les avis de non-conformité de la Chine pour faire baisser le prix du canola puisque nos options commerciales sont limitées et, très franchement, nous sommes encore en train d'essayer de vendre la récolte de 2018.

Les agriculteurs ne veulent pas la charité, et nous ne voulons pas non plus avoir besoin de subventions pour maintenir nos liquidités. Cela dit, accroître le nombre d'agriculteurs qui ont accès au programme de paiement anticipé permettrait à plusieurs de gérer le capital nécessaire pour passer au travers de cette année. De nombreux producteurs ont en réserve du canola, des lentilles et d'autres cultures de l'an dernier, car ils espèrent que les prix augmenteront et que les différends commerciaux seront résolus.

Nous voulons des règlements et des politiques fondés sur la science qui nous permettent de faire croître nos entreprises, d'investir et de continuer de renforcer notre viabilité et l'économie canadienne. Nous voulons un gouvernement au pouvoir qui ne s'enlise pas dans les scandales internes au point d'en oublier l'importance du commerce mondial. Le Canada est un pays qui dépend du commerce mondial et notre situation géographique et les moyens par lesquels nous transportons nos produits d'exportation vers le marché nous

placent dans une situation de désavantage logistique. Nous devons être conscients de ces défis et faire preuve du respect approprié envers nos accords et partenaires commerciaux.

● (1235)

Comme productrice de céréales, je compose avec des risques et une incertitude énormes, car la météo ne dépend pas de ma volonté. Par contre, nous sommes maîtres de nos actions, de nos relations et de nos accords commerciaux bilatéraux. Le commerce ne devrait pas être la plus grande inconnue dans le succès de ma ferme familiale.

Merci.

Le président: Merci, madame Reynolds.

Nous passons maintenant à M. Youzwa, et vous avez six minutes.

M. Terry Youzwa: Merci.

Bonjour.

Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant qu'agriculteur indépendant du Nord-Est de la Saskatchewan. Je représente des producteurs à divers titres depuis plus de 25 ans. J'ai été président du Conseil canadien du canola et j'ai été heureux d'avoir la chance de représenter les producteurs et d'être un ambassadeur du canola en participant à une mission commerciale fédérale en Chine en 2014.

Je commencerai par quelques observations sur l'impact économique et les pressions sur nos sources de revenus. Ensuite, je parlerai de l'importance des relations commerciales ouvertes et stables et, enfin, je proposerai des solutions et des étapes pour résoudre cette question importante.

Vous avez beaucoup entendu parler de l'importance du canola. Il s'agit de loin de la culture qui génère le plus de revenus au Canada depuis plus de 10 ans. En gros, on parle de 250 000 emplois au pays et de 43 000 agriculteurs. Dans notre ferme, le prix du canola a déjà baissé de plus d'un dollar le boisseau. Si la crise n'est pas résolue rapidement, elle pourrait facilement faire baisser de 2 \$ le prix du boisseau au cours des prochains mois. Faisons quelques calculs rapides: environ 20 millions d'acres à 2 \$ le boisseau et 50 boisseaux l'acre, soit 2 milliards de dollars. Il ne s'agit là que du canola et cela n'inclut pas les stocks actuels provenant de la récolte de l'an dernier qui sont entreposés. Il est vrai que le canola n'est qu'un des produits que nous cultivons, mais pour bon nombre d'entre nous, c'est la culture la plus importante et la plus rentable, et c'est celle qui représente le plus grand pourcentage d'acres dans mon exploitation.

Les agriculteurs préfèrent tirer leur revenu du marché. Si le gouvernement n'intervient pas pour régler rapidement cette question, il faudra prévoir d'autres programmes de gestion des risques de l'entreprise. Quelle en sera l'incidence sur votre déficit budgétaire?

Lorsque le commerce est imprévisible, le risque augmente et les prix diminuent. Les agriculteurs peuvent réduire les intrants pour faire baisser les risques et les coûts, mais cela a des répercussions en amont et en aval de la chaîne de valeur. Les entreprises céréalères, les transformateurs, les chemins de fer, l'activité économique et le volume dans les ports comme Vancouver et la Voie maritime du Saint-Laurent subiront les effets négatifs de la contraction de toute notre industrie attribuable à ce risque sur le marché. Si on prend en compte tous les secteurs de l'industrie du canola, cette contraction de l'économie représente combien de fois 2 milliards de dollars? La prévisibilité disparaît et aucun acteur, en amont ou en aval de la chaîne de valeur, ne peut compter sur ses projections de planification. Dans ce contexte, les dépenses en immobilisations, tant dans nos exploitations agricoles que dans l'ensemble de l'industrie, diminuent à mesure que les organisations de toute taille réduisent les risques. C'est une tendance troublante. Ces obstacles non scientifiques au commerce existent dans de nombreux marchés, comme la Chine, l'Inde, l'Arabie saoudite et l'Italie.

Le commerce prévisible et stable est une composante vitale de l'économie de notre pays. Les actions ont des conséquences. L'inaction est aussi une décision et non une solution. Elle mène à une aggravation du problème. Nous devons tirer des leçons du passé. Pour demeurer fonctionnelles et prévisibles, nos relations commerciales doivent être entretenues constamment. Nous attendons de nos organisations nationales et du gouvernement fédéral qu'ils agissent en notre nom pour le maintien d'échanges commerciaux bons et prévisibles.

Nous avons soudainement connu des difficultés commerciales avec la Chine, l'Inde, l'Arabie saoudite et l'Italie. Même la conclusion du PTPGP a été plus difficile qu'elle n'aurait dû l'être. C'est une tendance troublante. Pourquoi avons-nous ces problèmes que nous n'avons jamais eus auparavant? Quels enseignements avons-nous tirés, comme pays, du passé récent? Le message à retenir, c'est que, lorsqu'il s'agit d'accords et de contrats commerciaux, les pays ne devraient s'occuper que de commerce, et les tolérances particulières ne devraient se fonder que sur des données scientifiques. Nous avons certainement appris que s'écarter de ce principe entraîne de graves risques et des perturbations du marché.

Les actions ont des conséquences. Lorsque les pays oeuvrent et négocient de bonne foi, les problèmes peuvent être résolus. Des échanges commerciaux ouverts et stables sont essentiels, et nous nous attendons à ce que notre gouvernement nous aide à ce chapitre. Cela ne devrait pas être trop demander. L'accès au marché est vital pour la rentabilité de mon entreprise et de celle des 43 000 autres producteurs. Toute la chaîne de valeur est touchée. Les effets se font sentir sur tout le pays quand il y a baisse de volume au Canadien National, au Canadien Pacifique, dans le port de Vancouver, à Thunder Bay et dans la Voie maritime du Saint-Laurent.

Que pouvons-nous faire maintenant que nous sommes dans cette situation. Tout d'abord, comprenons que les pays asiatiques respectent les personnes en position d'autorité. Ils préfèrent aussi le maintien de relations stables. Le Canada n'a plus d'ambassadeur en Chine depuis le début de janvier. Pourquoi ce poste si important n'a-t-il pas été pourvu il y a déjà plusieurs mois? Quel message cela envoie-t-il à la Chine? Il vous faut trouver dès maintenant pour ce poste un champion de l'agriculture qui comprend la Chine.

● (1240)

Deuxièmement, nous pouvons tirer des enseignements de notre expérience avec la Chine. Par exemple, nous avons eu des problèmes commerciaux au sujet des impuretés et de la jambe noire pour le

canola. Grâce à des négociations avec des représentants techniques de haut niveau des deux pays, ces problèmes ont pu être résolus.

J'estime que de nouvelles négociations de haut niveau entre nos deux pays sont à nouveau nécessaires. Nous devrions essayer d'obtenir un accord de coopération immédiat, assorti d'un échéancier pour régler la question. C'est ce que nous avons fait par le passé avec la Chine, et nous avons pu commercer le temps de trouver une solution au problème à une date d'échéance précise. Or, la Chine n'a pas voulu communiquer d'information cette fois. Puisqu'elle n'a pas prouvé qu'il s'agit réellement d'une question de tolérances, il est grand temps que nous tenions une réunion politique de haut niveau pour parler des vrais problèmes et de la façon de les résoudre.

J'appuie les efforts du relativement nouveau groupe de travail sur le canola. Mais, il faut faire vite. Voilà déjà plus d'un mois que ce problème du canola s'est produit, et nous sommes encore loin d'une résolution. Je suggère également que des discussions politiques de haut niveau dirigées par deux ministres de premier plan soient tenues afin de faire progresser le dossier. Je vous encourage donc à agir sur deux fronts à la fois, l'un politique et l'autre technique. Le temps est précieux, et c'est notre avenir et l'économie de notre pays qui sont menacés.

Troisièmement, l'augmentation du carburant renouvelable...

Le président: Merci, monsieur Youzwa. Malheureusement, il ne nous reste plus de temps.

M. Terry Youzwa: Puis-je au moins conclure?

Le président: Je n'ai que six minutes et...

M. Terry Youzwa: Mon message est qu'il faut agir.

Le président: Vous aurez du temps pour répondre aux questions. Je dois être équitable envers tous.

[Français]

Monsieur Berthold, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. Luc Berthold: Monsieur Youzwa, veuillez terminer, je vous prie.

M. Terry Youzwa: J'espère qu'il ne s'agit pas d'une autre étude qui sera tablettée et oubliée. Notre gagne-pain est en jeu. L'accès au marché est essentiel au bien-être de notre pays.

Nous sommes fiers de la qualité de nos produits. Le problème n'en est pas un de qualité. Le commerce stable et ouvert est essentiel, et les gouvernements doivent constamment s'employer à entretenir nos relations commerciales.

Le Canada doit tenir tête à ses détracteurs, sans exception. Le Canada dispose d'une équipe de négociateurs de calibre international, comme Steve Verheul et d'autres, qui sont capables de négocier très efficacement en notre nom.

La Chine est un marché vital. Ils aiment nos produits et en ont besoin. Contactez-les, envoyez deux groupes de haut niveau, l'un technique et l'autre politique. Dotez le poste d'ambassadeur avec un champion de l'agriculture.

Cette question doit être résolue de toute urgence.

Merci.

● (1245)

[Français]

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur Youzwa. Je pense que votre conclusion était absolument nécessaire.

Monsieur Van Tassel, depuis que je m'occupe du dossier du canola, plusieurs personnes m'ont demandé s'il y avait du canola au Québec. Or vous nous apprenez que c'est le cas et qu'il se vend principalement à l'usine de trituration, chez nous.

Quelle est l'importance de l'industrie du canola au Québec?

M. William Van Tassel: Elle est semblable à celle de l'Ontario. Le canola est cultivé dans les régions un peu plus élevées, moins centrales, où il fait plus frais. Le tonnage n'est pas le même que dans l'Ouest canadien, mais pour les producteurs concernés, l'enjeu est aussi important. Le canola joue un rôle important dans la rotation des cultures. Dans mes champs, je sème du canola une année sur quatre. Je produis du canola depuis 1988. Ma région produit le tiers du canola du Québec.

Bien sûr, les superficies ne sont pas les mêmes que dans l'Ouest du pays, mais, pour les régions concernées, cette production est très importante.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup.

Monsieur le président, à la lumière des témoignages que nous avons entendus aujourd'hui, je voudrais déposer une motion. Je crois que c'est important. Pratiquement tous les producteurs qui ont comparu devant nous aujourd'hui ont convenu que l'actuelle crise du canola représentait un enjeu politique majeur.

La motion est la suivante:

Que, à la lumière des témoignages d'aujourd'hui déclarant qu'il s'agit aussi d'une question politique, le Comité invite la ministre des Affaires étrangères et la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à comparaître devant le Comité sur la crise du canola et que la réunion soit télédiffusée.

Le président: Monsieur Berthold, cette motion est pratiquement la même que celle que vous avez présentée au Comité et qui a été défaite.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, je comprends votre argument, mais depuis le début de l'étude, des faits nouveaux se produisent tous les jours. Je ne peux donc pas accepter que vous refusiez le fait que nous présentions une nouvelle motion à la lumière des nouveaux événements et des nouveaux témoignages que nous avons entendus.

Le président: Monsieur Berthold, la motion ne peut pas être débattue.

M. Luc Berthold: Vous n'avez pas rendu votre décision. Vous m'avez donné la parole, monsieur le président.

Le président: Je vous dis que c'est la même motion qui a été défaite par ce comité. Je ne vais donc pas permettre que nous en débattions.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste quatre minutes.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, voulez-vous me dire pourquoi les libéraux ont si peur qu'on parle de la crise du canola? Pourquoi ont-ils si peur de laisser la ministre des Affaires étrangères et la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire venir parler de la crise du canola devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire? C'est tout à fait inacceptable.

On a entendu aujourd'hui les témoignages de MM. Vandervalk et Youzwa. Tout le monde nous dit qu'on doit absolument agir sur deux fronts: le front technique et le front politique.

Nous demandons aux politiciens de venir témoigner à ce comité et nous nous faisons dire non toutes les fois. Nous avons demandé qu'on prolonge cette réunion de 30 minutes pour pouvoir entendre

des gens et on nous a dit non. Nous avons demandé des débats d'urgence à la Chambre et on nous a dit non.

Quel est le problème? De quoi les gens de l'autre côté ont-ils peur? Pourquoi les libéraux ont-ils peur, lorsqu'on parle de la crise du canola? Pourquoi ne peut-on pas en parler, monsieur le président? Je trouve cela absolument aberrant.

Ce n'est pas compliqué, nous demandons que la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire vienne nous dire comment elle veut gérer le dossier politiquement. Nous demandons également la comparution de la ministre des Affaires étrangères.

Nous avons entendu les témoignages de M. Youzwa et de M. Van Tassel. Plein de gens nous ont dit que la crise du canola est le reflet de ce qui se passe présentement sur la scène internationale. Ce n'est pas seulement le canola qui est en cause. Les échanges commerciaux avec l'Inde, l'Italie et plein d'autres pays posent aussi problème. Malheureusement, quand nous voulons parler de ces problèmes et de ce que le gouvernement ou les parlementaires pourraient faire pour trouver une solution à cette crise, nous nous faisons dire qu'on n'en parlera pas et que ces ministres ne seront pas invités à témoigner.

Des producteurs agricoles vont comparaître cet après-midi au Comité permanent du commerce international. Des producteurs agricoles, eux, peuvent comparaître à ce comité. Nous demandons que la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire vienne témoigner ici, mais on nous répond que ce n'est pas possible. Ils ont peur.

Monsieur le président, c'est inacceptable. Je ne comprends pas pourquoi. Nous sommes devant une crise urgente. Les gens qui sont là depuis ce matin nous demandent d'agir rapidement et de prendre des mesures concrètes, tout de suite.

Nous offrons au Comité une occasion d'avoir des réponses et aux producteurs, de savoir ce qui va se passer. Malheureusement, nous ne pouvons entendre ce qu'ont à dire la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et la ministre des Affaires étrangères ni ici ni au Comité permanent du commerce international, pour je ne sais quelle raison. Pourtant, c'est une crise internationale.

On a encore demandé la nomination d'un ambassadeur. Cela relève de la ministre des Affaires étrangères, d'Affaires mondiales Canada, mais on ne peut pas la recevoir.

Je demande de discuter de la motion avec des faits nouveaux et on me dit que je ne peux pas. Les gens vont pouvoir juger de la volonté des partis ici présents de régler cette crise du canola. De notre côté, nous voulons vraiment trouver une solution sur tous les fronts et travailler avec les producteurs en ce sens.

Aujourd'hui, les producteurs nous ont dit à plusieurs reprises que, selon eux, cette crise présente un aspect politique important. Il serait donc normal que notre comité puisse recevoir la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et la ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le président, je suis vraiment déçu de votre décision. Je suis persuadé que la motion que j'ai présentée aujourd'hui n'était pas la même que celle que j'ai déposée avant. À l'origine, notre motion demandait la comparution de trois ministres. Vous avez refusé. Pour trois ministres, je suis tout à fait d'accord. Cependant, inviter les deux ministres concernées et desquelles il était question dans les témoignages d'aujourd'hui serait la chose à faire maintenant. J'en comprends que ce n'est pas l'intention du gouvernement libéral d'aller plus loin pour obtenir toute l'information sur ce dossier.

Je vous remercie.

• (1250)

Le président: Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Breton, vous avez six minutes.

M. Pierre Breton: Merci, monsieur le président.

Je vous informe que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue M. Poissant.

Nous sommes en mode solution dans le dossier de la crise du canola. Au cours des dernières semaines, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et la ministre des Affaires étrangères ont comparu devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Actuellement, Mme Bibeau, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, travaille extrêmement fort et de façon étroite avec l'industrie pour traiter de ce dossier. Nous travaillons en partenariat avec l'industrie pour avancer et pour traiter ce dossier de façon adéquate.

Je remercie les témoins d'être ici.

Messieurs Murray et Van Tassel, qui êtes du Québec, mes questions s'adresseront à vous.

Vous avez dit faire la récolte une fois tous les quatre ans. C'est du moins ce qu'a dit M. Van Tassel, si je ne m'abuse. Je ne sais pas ce qu'il en est du côté de M. Murray.

Dans quelle mesure les restrictions actuelles sur les exportations de canola vers la Chine touchent-elles vos stocks et vos liquidités?

Les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement sont-ils des outils adaptés à ces problèmes que vous pourriez vivre?

M. William Van Tassel: Pour ma part, je fais une rotation de quatre ans. C'est entre autres pour éviter les maladies qui s'attaquent aux grains, notamment la fusariose. Une année, je cultive du canola, une autre année, je cultive du soya et, entre les deux, je cultive d'autres grains. Comme le font les producteurs un peu partout ailleurs au Canada, j'essaie de suivre le meilleur cycle possible afin d'éviter au maximum les maladies.

Pour ce qui est de la façon dont la situation actuelle m'affecte, je dirai que, normalement, le niveau de canola dans mes silos commence à être bas et il ne reste presque plus de stock. Or c'est surprenant, mais, présentement, il y en a encore et cela donne lieu à une crise de liquidité. Cela a commencé avant le mois de février ou mars dernier. En effet, c'est relié aux tarifs que les Chinois ont mis sur le soya américain. Les prix ont commencé à baisser au mois de mai de l'année dernière. Cette baisse a touché le soya, puis le canola. Comme producteur, je suis touché, étant donné que le canola couvre 25 % des superficies que je cultive et que le soya en couvre un autre 25 %. Dans les deux cas, les prix ont baissé.

Je vais vous donner un exemple. Selon des contrats que j'avais conclus pour les récoltes de 2018, avant que ces crises aient lieu, je vendais le canola entre 500 \$ et 507 \$ la tonne. Présentement, on m'offre entre 430 \$ et 440 \$ la tonne. Pour la même récolte de 2018, il s'agit donc de 60 \$ à 70 \$ de moins par tonne. En ce qui concerne le soya, c'est moins prononcé, mais les montants sont semblables.

En ce qui a trait au programme Agri-investissement, on parle de 1 % du montant des ventes nettes admissibles. Donc, moins nos ventes sont élevées, moins on reçoit d'appui d'Agri-investissement. Nous utilisons ce que nous avons mis en réserve. Ce programme ne répond pas beaucoup au problème. On devient admissible au programme Agri-stabilité quand les pertes atteignent 30 %. Je pense

que 30 % des producteurs canadiens ont recours à ce programme, qu'on appelle parfois « Agri-désastre ».

• (1255)

M. Pierre Breton: Merci.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose, monsieur Murray. Sinon je vais passer la parole à M. Poissant.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Je remercie tous ceux qui sont venus témoigner.

J'ai été agriculteur et j'ai vécu des crises un peu semblables à celles que vous avez connues.

J'aimerais savoir comment vous planifiez votre mise en marché. Comme on le sait, il y a des variations d'une année à l'autre, même si elles ne sont pas toujours aussi prononcées qu'actuellement. Il y en a tout de même et, généralement, on fait une mise en marché échelonnée sur plusieurs mois pour compenser les pertes.

De quelle façon procédez-vous?

M. William Van Tassel: Je vais répondre et M. Murray pourra répondre aussi.

J'ai commencé aux alentours de novembre 2017 la commercialisation pour l'année de récolte 2018. Je faisais un peu de vente durant ce temps, mais il y a une limite à ce que nous pouvons vendre, parce qu'il faut nous assurer d'avoir des stocks en réserve. En mai dernier, comme les prix commençaient à baisser, j'ai ralenti un peu mes ventes. Mes ventes peuvent s'échelonner sur 12 mois, voire presque 16 mois, comme pour l'année 2018.

Une partie de mes ventes s'était faite à un bon prix. Quand on voit les prix baisser, on ne veut pas trop vendre, parce qu'on subit alors des pertes. On attend donc et on garde le grain dans les silos. Bien sûr, je n'ai pas remboursé les paiements anticipés que j'avais reçus, étant donné que mes silos sont encore pleins.

M. Jean-Claude Poissant: Madame Reynolds, votre ferme est différente. Elle est beaucoup centrée sur le canola. De quelle façon procédez-vous pour la mise en marché?

[Traduction]

Mme Mehgin Reynolds: Comme je l'ai mentionné plus tôt en prononçant mon allocution, nous effectuons une rotation des cultures en partie pour assurer la diversité, pour être en mesure d'envoyer des produits différents dans des marchés différents.

Si chacun des produits que je fais pousser est frappé d'un prix plus bas à cause d'un tarif ou d'un problème commercial, alors je n'aurai plus de moyens d'atténuer le risque. C'est un enjeu énorme, parce que rien de ce que je fais de mon côté ne fonctionnera si le gouvernement ne fait pas ce qu'il doit faire de son côté.

Le président: Merci, madame Reynolds.

Monsieur MacGregor, vous avez quelques minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. Je n'ai pas vraiment le temps de me lancer dans un échange approfondi, de sorte que je vous inviterais seulement à déposer des mémoires supplémentaires si vous souhaitez que notre comité en tienne compte dans son rapport.

J'aimerais revenir à ce que M. Berthold disait. Je tiens à ce que tous puissent l'entendre; la dernière fois qu'un ministre de l'Agriculture a comparu devant notre comité, c'était le 29 novembre. J'étais au Comité permanent du commerce international la semaine dernière avec le ministre Carr et la ministre Bibeau. Nous avons eu une heure. Mais, monsieur le président, et chers collègues libéraux, je pense que ce qui est clair, c'est qu'il s'agit d'une situation qui évolue constamment et que nous avons besoin de toutes les ressources disponibles. Nous devons absolument envisager d'inviter un ministre. Si les ministres font si confiance à leur politique et à ce qu'ils font et qu'ils sont convaincus de faire tout ce qui est possible, ils peuvent certainement venir devant notre comité et défendre leurs politiques. Nous devons absolument envisager cette possibilité.

Je tenais à souligner que nous sommes le 9 avril 2019 et que la dernière fois qu'un ministre a comparu devant notre comité, c'était le 29 novembre. Nous avons absolument besoin de recevoir quelqu'un.

Madame Reynolds, j'ai une brève question pour vous. Vous avez donné un excellent témoignage pendant notre étude sur la santé mentale. J'ai relu votre témoignage. J'aimerais que vous nous disiez quelques mots sur les questions auxquelles vous aimeriez que la ministre de l'Agriculture réponde, si nous finissons par réussir à la convoquer devant notre comité.

•(1300)

Mme Mehgin Reynolds: Merci.

J'aimerais savoir si, à l'avenir, nous pouvons être un peu plus conscients de ce que seront nos gestes et nos réactions. Nous semblons toujours sur la défensive, et je ne comprends pas pourquoi. Au sujet de la situation concernant le canola, j'aimerais savoir pourquoi nous n'avons pas envisagé les mesures de représailles que la Chine pourrait déployer lorsque nous avons arrêté Mme Meng. C'est ce qu'ils font. Nous aurions dû avoir quelqu'un en Chine, à ce moment-là, pour travailler à notre accord commercial, afin de ne pas en arriver là.

À l'avenir, j'aimerais savoir ce que nous ferons pour atténuer ces risques. Que ferons-nous afin de cesser d'agir de façon réactionnaire?

Le président: Merci.

Merci, monsieur MacGregor.

Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons.

Je tiens à remercier M. Murray, M. Van Tassel, Mme Reynolds et M. Youzwa d'avoir été ici aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>